

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1364

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 8 BIS A

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« collectées »

le mot :

« conservées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.